

Montréal, le 9 février 2023

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Marie Lemay Lachance, avocate
Directrice, affaires réglementaires et litiges
Affaires juridiques
Énergir
1717, rue du Havre
Montréal (Québec) H2K 2X3

**OBJET : Demande relative au dossier générique portant sur l'allocation
des coûts et la structure tarifaire de Énergir
Dossier R-3867-2013, Phase 2**

Chère consœur,

Veillez trouver ci-joint la demande de renseignements n° 9 que la Régie de l'énergie transmet à Énergir dans le cadre de la phase 2 du dossier mentionné en titre.

Vous nous obligeriez en nous transmettant les réponses à cette demande de renseignements **au plus tard le 17 février 2023 à 12 h.**

Veillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Véronique Dubois

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml

p. j.